

Être mandataire de la coopérative

Notre association départementale regroupe près de 12 000 coopérateurs et coopératrices adultes et enfants qui mènent chaque année de nombreux projets. Votre coopérative est une des 165 sections locales de l'Association en Ariège.

Document à compléter et adresser **au siège de l'Association** (par mail ou par courrier) qui le transmettra à la banque
Merci de joindre :

- une copie de votre pièce d'identité** (en cours de validité)
- un justificatif de domicile** (datant de moins de trois mois)

Archiver un exemplaire dans le dossier de la coopérative

Nom de l'établissement
où se situe la coopérative

Identité et adresse mail¹ de la nouvelle
ou du nouveau mandataire

-----@-----

Le précieux relais des mandataires bénévoles

Chaque coopérative scolaire OCCE a une autonomie de fonctionnement. En devenant mandataire pour la coopérative de votre école, vous contribuez bénévolement et activement à la vie des projets coopératifs.

Merci de cocher les cases suivantes pour exprimer votre engagement dans :

1/ la mise en œuvre d'un fonctionnement démocratique et légal

- en concevant une organisation collective, en mettant en place des concertations (Conseils de coopérative) au service d'un fonctionnement démocratique et en tenant un registre spécial afin d'y faire apparaître les délibérations
- en veillant au bon fonctionnement de la coopérative dans le respect des principes de solidarité, de neutralité et de laïcité pour toute action
- en refusant toute transaction commerciale et toute substitution aux obligations des collectivités en charge du fonctionnement de l'établissement

2/ le respect de la bonne gestion de la coopérative :

- en versant la cotisation annuelle au siège de l'Association pour la constitution d'un « pot » commun permettant le fonctionnement du siège et l'animation de projets collectifs
- en encaissant toutes les recettes et en réglant toutes les dépenses relatives au fonctionnement de la Coopérative ou du Foyer Coopératif
- en ne souscrivant aucun abonnement ou contrat engageant la coopérative au-delà de l'année scolaire en cours

¹ adresse sur laquelle vous souhaitez recevoir les informations de l'OCCE09 : ce peut-être votre adresse perso ou celle de l'école.

- en tenant la comptabilité à jour et en archivant les pièces justificatives des recettes perçues et des dépenses payées

3/ la recherche d'une valorisation des actions et d'un fonctionnement apparent

- en présentant les projets et les comptes lors de chaque conseil d'école et en transmettant les comptes rendus d'activité et financier au siège de l'Association
- en communiquant les informations aux coopérateurs et à leurs familles

Le soutien de l'Association aux mandataires

L'Association OCCE09 aide vous aide dans l'exercice de votre mandat. Pour cela, elle propose :

1/ un cadre statutaire

Les mandataires n'ont pas à charge d'organiser de réunions statutaires : les coopérateurs et coopératrices sont représenté-es lors des Assemblées Générales annuelles.

2/ des orientations

Les administrateurs et les administratrices de l'OCCE09 sont des enseignant-es et se réunissent régulièrement en Conseil d'Administration afin de délibérer sur les questions d'actualité et sur l'organisation de l'Association.

3/ un accompagnement

Le siège de l'Association est chargé d'accompagner les mandataires dans leurs missions : aide à distance ou sur site, formation, relais administratif.

4/ des validations

Chaque année, un commissaire aux comptes valide l'ensemble de la comptabilité de l'Association (comptes du siège départemental et comptes des coopératives ou foyers coopératifs).

L'engagement mutuel

Les administratrices de l'Association, réunies le 2 février 2022 pour un Conseil d'Administration, sous la présidence de Mme Michèle Brisson, enseignante, donnent mandat à :

M.....

en tant que mandataire principal mandataire adjoint

(dans chaque établissement de plus de deux classes, deux enseignant-es peuvent recevoir un mandat)

Le Conseil d'Administration révoque ne révoque pas les pouvoirs de :

M....., mandataire précédemment nommé-e.

Tous les versements et tous les retraits seront à effectuer sur le compte ouvert au nom de la Coopérative scolaire ou du Foyer coopératif de :

Banque Compte n°.....

Le titulaire du compte est l'Association départementale OCCE09.

La Présidente de l'Association, Michèle Brisson, souscrita chaque année un contrat collectif auprès de la MAE afin de couvrir les biens et les personnes lors des activités organisées par la coopérative. Les mandataires reçoivent une délégation de signature à titre permanent, jusqu'à annulation ou révocation par une nouvelle délibération du Conseil d'Administration départemental.

La ou le mandataire s'engage à respecter le mandat qui lui est confié et à la conformité des actions menées au sein de sa coopérative (voir description dans le premier paragraphe)

En Ariège, l'Association OCCE fonctionne grâce à l'implication de nombreux bénévoles. Le temps cumulé consacré par chacun et chacune est estimé à 1 970 heures par an, soit l'équivalent à deux postes à temps plein.

Cet engagement est précieux car il permet aux enfants et aux jeunes de vivre des aventures collectives et de grandir ensemble.

Pour délégation du mandat,

Fait, le

La ou le mandataire,

M

Coopérative scolaire :

.....

*Signature de la nouvelle ou
du nouveau mandataire,*

La Présidente,

Michèle Brisson



La Trésorière,

Valérie Teychenné



La Secrétaire,

Pascale Cros



Association OCCE09

18 bis Allées de Villote 09000 Foix

ad09@occe.coop

occe09.org